**45ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**Tchad**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 30 janvier 2024

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation du Tchad et la remercie pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise en œuvre des recommandations du 3ème cycle. Nous souhaitons faire les recommandations suivantes :

1. Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;
2. Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture.
3. Elaborer des politiques de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et fournir l’aide et les soins nécessaires aux victimes, en particuler aux femmes et aux filles.
4. Poursuivre les efforts afin de mettre un terme à l’enrôlement d’enfants par des groupes armés et de réinsérer les enfants concernées dans la société, ainsi que d’identifier, de réadapter et de réinsérer les enfants qui avaient été enrôlés par des groupes armés ou qui y avaient été associés.

Nous souhaitons plein succès à la délégation du Tchad dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

(98ème/98 – 181 mots / Temps de parole : 1min 15s)